



CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION ET DE PRESTATION DE SERVICES

Version CGV mise à jour – Mai 2026

1. Identification du prestataire

Les présentes conditions générales sont proposées par :

Enseigne commerciale	Event Pic
Exploitant	Vincent GAUCHET, entreprise individuelle
Numéro d'immatriculation	SIREN 978 172 070
Adresse	9 rue des Colonnes, 75002 Paris
E-mail	event_pic@outlook.fr
Téléphone	07 60 42 18 76

Event Pic est ci-après désignée le « Prestataire » ou le « Loueur ». Le client signataire du devis, du contrat ou de tout document de réservation est ci-après désigné le « Client » ou le « Locataire ».

2. Objet et champ d'application

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les conditions applicables à la location de photobooth et aux prestations événementielles associées proposées par Event Pic.

Elles s'appliquent à toute réservation effectuée par un Client particulier, non-professionnel ou professionnel, sauf stipulation particulière convenue par écrit dans le devis ou le contrat signé.

Toute signature du devis, du contrat, ou tout paiement d'un acompte vaut acceptation sans réserve des présentes conditions générales.

3. Documents contractuels

Le contrat est composé, par ordre de priorité décroissante :

- du devis signé, précisant la date, le lieu, les horaires, la formule choisie, les options, le prix et les conditions particulières ;
- des présentes conditions générales ;

4. Description du matériel et des prestations

Sauf mention contraire au devis, la prestation de location de photobooth peut comprendre les éléments suivants :

Catégorie	Éléments inclus ou susceptibles d'être inclus
Matériel principal	Structure photobooth bois, acier ou modèle équivalent ; appareil photo Canon EOS 250D ou équivalent ; imprimante photo DNP RX1/RX1HS ou équivalent ; ordinateur ou tablette de pilotage ; écran tactile ; flash externe ou éclairage adapté ; modem Wi-Fi si nécessaire ; câblage et multiprise.
Consommables	Tirages papier inclus selon la formule choisie. Le forfait d'impression correspond à une capacité maximale de tirages pendant l'événement et non à un stock de papier remis au Client. Tout papier, consommable ou tirage papier non utilisé, non consommé ou restant en fin d'événement ne donne lieu à aucun remboursement, aucune indemnisation, aucune déduction du prix et aucun report sur une autre prestation, sauf accord écrit préalable d'Event Pic.
Accessoires et éléments décoratifs	Mise à disposition d'un kit d'accessoires (Lunettes, chapeaux, colliers...) selon les disponibilités. Les modèles, couleurs et quantités peuvent varier. Ils restent la propriété d'Event Pic et doivent être restitués en bon état. Les accessoires cassés ou non restitués peuvent être facturés au client.
Personnalisation	Création ou adaptation du visuel photo, du template et/ou de l'écran d'accueil, selon les informations communiquées par le Client et les options prévues au devis.
Livraison et reprise	Livraison, installation, démonstration, démontage et reprise du matériel aux horaires et à l'adresse prévus au devis.
Galerie numérique	Transmission d'un lien permettant d'accéder aux photos numériques, en principe dans un délai maximum de 3 jours ouvrés après l'événement, sauf incident technique, cas de force majeure.
Options	Livre d'or audio ou vidéo, fond photo et son support, atelier porte-clés, enceintes JBL et micros, impressions supplémentaires, option brunch ... Les options doivent être mentionnées au devis.

Event Pic se réserve le droit de remplacer un matériel par un matériel équivalent ou supérieur en cas de nécessité technique, sans modification du prix et sous réserve que la prestation promise soit assurée.

5. Réservation, prix et modalités de paiement

La réservation devient ferme et définitive lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- signature du devis ;
- acceptation des présentes conditions générales ;
- **paiement de l'acompte** indiqué au devis, fixé par défaut à **100 euros**, sauf mention contraire ;
- transmission des informations nécessaires à la préparation de la prestation : date, lieu, horaires, formule, visuels, textes, choix de personnalisation et coordonnées du contact sur place.

Le solde est payable au plus tard le jour de la prestation, avant ou au moment de l'installation, sauf condition particulière indiquée au devis.

Les moyens de paiement acceptés sont : espèce ou virement bancaire.

En cas de retard ou de défaut de paiement, Event Pic peut suspendre ou refuser l'exécution de la prestation, sans que le Client puisse prétendre à une indemnisation lorsque le défaut de paiement lui est imputable.

Les frais de déplacement, stationnement, péages, manutention exceptionnelle, accès complexe ou horaires particuliers sont inclus uniquement lorsqu'ils sont expressément mentionnés au devis. À défaut, ils peuvent faire l'objet d'une facturation complémentaire après information du Client.

6. Dépôt de garantie

Un **dépôt de garantie de 1 000 euros** est demandé le jour de la remise ou de l'installation du matériel, par chèque établi à l'**ordre de M. Vincent GAUCHET**, sauf accord écrit contraire.

Ce dépôt de garantie a pour objet de couvrir les dégradations, pertes, vols, accessoires manquants, nettoyage exceptionnel, casse, panne consécutive à une mauvaise utilisation ou tout dommage causé au matériel pendant la période de garde du Client.

Le chèque de caution n'est pas encaissé, sauf en cas d'incident justifié.

Le dépôt de garantie ne constitue pas une limite de responsabilité : si le montant du préjudice est supérieur au dépôt de garantie, le Client reste redevable du solde sur présentation d'un justificatif, devis ou facture. Si le préjudice est inférieur, seul le montant correspondant au dommage constaté peut être retenu.

Lors de la récupération du matériel, le dépôt de garantie est restitué ou détruit après vérification du matériel et de ses accessoires. En cas d'anomalie constatée, Event Pic peut conserver temporairement le dépôt de garantie le temps d'évaluer le préjudice et d'informer le Client.

Une copie d'une pièce d'identité peut être demandée au signataire afin de sécuriser la réservation et le dépôt de garantie. Cette copie est utilisée uniquement pour la gestion contractuelle et n'est conservée que pendant la durée strictement nécessaire.

7. Conditions d'installation et obligations du Client

Le Client s'engage à permettre une installation conforme, sécurisée et compatible avec le matériel loué. Il doit prévoir :

- un emplacement stable, propre, plat, sec et suffisamment spacieux, idéalement 2 m x 2 m minimum ;
- une prise électrique 220 V fonctionnelle, proche de l'emplacement, sécurisée et non surchargée ;
- un espace protégé de la pluie, de l'humidité, du vent, de la poussière, de la chaleur et des projections de boissons ;
- les autorisations nécessaires du lieu de réception, notamment pour l'accès, le stationnement, le déchargement et l'installation ;
- un contact présent sur place aux horaires convenus pour l'accès, l'installation, la formation, la remise du dépôt de garantie, le règlement du solde et la reprise du matériel.

Lorsque les conditions d'installation ne permettent pas une prestation normale ou présentent un risque pour les personnes ou le matériel, Event Pic peut refuser l'installation, la déplacer dans un autre espace ou limiter la prestation. Si cette impossibilité résulte d'un manquement du Client ou du lieu de réception, aucun remboursement n'est dû, sauf accord écrit contraire.

Toute particularité d'accès doit être signalée avant la réservation : escaliers, absence d'ascenseur, accès long ou étroit, stationnement payant ou impossible, digicode, horaires imposés, besoin d'autorisation, lieu extérieur ou site difficile d'accès.

8. Mise à disposition, garde et utilisation du matériel

Event Pic assure le transport, le chargement, le déchargement, le montage, la démonstration, le démontage et la reprise du matériel, sauf accord écrit contraire.

La garde matérielle et juridique du matériel est transférée au Client à compter de sa mise à disposition après installation et démonstration. Elle prend fin uniquement après reprise du matériel par Event Pic et vérification de son état.

Le Client s'engage à utiliser le matériel avec prudence, conformément aux consignes données par Event Pic. **Il est strictement interdit de :**

- **déplacer**, démonter, ouvrir, modifier ou transformer le matériel ;
- débrancher le photobooth, l'imprimante, l'éclairage, l'ordinateur ou tout élément installé sans accord préalable d'Event Pic ;
- **poser des objets**, verres, bouteilles, plats, décorations lourdes ou liquides **sur la borne** ;
- installer un logiciel, brancher un support externe ou modifier les paramètres ;
- prêter, sous-louer ou confier le matériel à un tiers ;
- laisser des enfants utiliser ou manipuler le matériel sans surveillance d'un adulte.

Toute utilisation non conforme engage la responsabilité du Client.

9. Retards, horaires et prolongation

Les horaires de livraison, d'installation, d'utilisation et de reprise sont ceux mentionnés au devis ou convenus par écrit entre les parties.

Tout retard imputable au Client, au lieu de réception ou à un défaut d'accès peut réduire la durée effective d'utilisation sans réduction de prix. En cas d'attente prolongée, de reprise impossible ou de second déplacement nécessaire, Event Pic peut facturer les frais supplémentaires justifiés.

Toute prolongation de la durée de location doit être demandée avant la fin de la prestation et acceptée par Event Pic. Elle peut entraîner une facturation complémentaire.

10. Assurance et responsabilités

Le Client déclare être couvert par une assurance responsabilité civile pour les dommages qu'il pourrait causer, ou que ses invités, prestataires ou tiers présents pourraient causer, au matériel loué ou aux personnes.

Le Client est responsable des dommages, pertes, vols ou dégradations causés au matériel pendant la période de garde, y compris lorsqu'ils sont causés par un invité, un enfant, un prestataire du lieu ou tout tiers présent à l'événement.

En cas de perte totale, vol ou destruction, le Client est redevable de la valeur de remplacement du matériel, sur justificatif. En cas de dommage partiel, il est redevable des frais de diagnostic, réparation, remplacement, nettoyage exceptionnel, transport et immobilisation éventuelle du matériel.

Event Pic reste responsable des dommages directs causés par une faute prouvée de sa part dans l'exécution de la prestation. Sa responsabilité ne saurait être engagée pour les dommages indirects, pertes d'exploitation, pertes de chance, préjudice commercial ou conséquences d'un événement imputable au Client, au lieu de réception ou à un tiers.

11. Incident technique et assistance

En cas de dysfonctionnement, le Client doit prévenir Event Pic sans délai par téléphone ou SMS afin de permettre une assistance à distance ou, si nécessaire et possible, une intervention sur place.

Aucune réclamation liée à un dysfonctionnement ne pourra être prise en compte si Event Pic n'a pas été averti pendant l'événement, sauf impossibilité prouvée de le faire.

Lorsque le dysfonctionnement est imputable à Event Pic et entraîne une indisponibilité partielle ou totale de la prestation, Event Pic pourra proposer, selon la situation, une remise proportionnée, un geste commercial ou un remboursement partiel limité à la part de prestation non exécutée.

Aucun remboursement n'est dû lorsque le dysfonctionnement résulte notamment d'une coupure électrique, d'une connexion internet instable, d'un débranchement, d'un déplacement du matériel, d'une mauvaise manipulation, d'une humidité excessive, d'une exposition aux intempéries, d'un acte d'un invité ou d'un incident causé par le lieu de réception.

L'absence ou l'instabilité d'une connexion internet n'empêche pas nécessairement la réalisation des photos. Les fichiers peuvent être conservés localement et transmis ultérieurement, sous réserve de leur sauvegarde correcte.

12. Photos, galerie numérique et tirages

Le nombre de tirages papier inclus dépend exclusivement de la formule choisie. Les tirages papier, consommables ou feuilles non utilisées pendant l'événement ne sont pas remboursables, ne peuvent pas être indemnisés, ne donnent droit à aucune déduction du prix et ne sont pas convertibles en avoir ou en report sur une autre prestation, sauf accord écrit préalable d'Event Pic.

Les photos numériques sont remises via un lien de galerie ou tout autre moyen convenu. Event Pic peut supprimer les fichiers tests, doublons manifestes, fichiers techniques ou images techniquement inexploitable.

Le Client est invité à télécharger et sauvegarder les photos dès réception du lien. Sauf durée différente indiquée au devis ou dans la politique de confidentialité, la galerie peut rester accessible pendant une durée de 90 jours à compter de l'envoi du lien.

Event Pic ne peut garantir une conservation illimitée des fichiers après cette durée. Le Client peut demander une suppression anticipée des fichiers, sous réserve des obligations légales de conservation applicables.

13. Droit à l'image et données personnelles

Dans le cadre de la prestation, Event Pic peut traiter des données personnelles du Client et, indirectement, des participants qui utilisent le photobooth : coordonnées, informations de réservation, données de facturation, photos, vidéos ou enregistrements lorsque ces options sont choisies.

Ces données sont traitées pour permettre la préparation, l'exécution, la facturation, le suivi de la prestation, la remise de la galerie et la gestion des demandes après événement.

Le Client s'engage à informer les participants de la présence du photobooth et de la possibilité d'être photographiés, notamment lorsque des mineurs participent à l'événement. Lorsque la diffusion publique des photos est envisagée par le Client, celui-ci fait son affaire personnelle des autorisations nécessaires.

Event Pic ne publie pas les photos des participants sur ses réseaux sociaux, ses supports publicitaires ou tout autre support de communication sans accord préalable du Client et, lorsque nécessaire, des personnes identifiables concernées ou de leurs représentants légaux pour les mineurs.

Toute personne concernée peut demander l'accès, la rectification ou la suppression de ses données en contactant Event Pic à l'adresse mail suivante : event_pic@outlook.fr.

14. Modification, report ou changement de prestation

Toute modification de date, lieu, horaires, formule, options, personnalisation ou conditions d'accès doit être demandée par écrit et acceptée par Event Pic.

Le report d'une prestation est possible uniquement sous réserve de disponibilité d'Event Pic et d'accord écrit entre les parties. Des frais supplémentaires peuvent être facturés si le report entraîne des frais déjà engagés, un changement de zone géographique, un changement d'horaires, une modification de matériel ou une nouvelle préparation. Si aucune date de report compatible n'est trouvée, les conditions d'annulation prévues ci-dessous s'appliquent.

15. Annulation par le Client

Toute annulation doit être notifiée par écrit, par e-mail ou courrier, de manière claire et non équivoque. La date retenue pour l'annulation est la date de réception de la demande par Event Pic.

Lorsque le droit légal de rétractation est applicable, le Client peut l'exercer dans les conditions prévues à l'article 18. Pendant ce délai, les sommes versées sont remboursées selon les règles légales, sauf prestation déjà commencée, frais correspondant à une exécution déjà réalisée ou exception applicable. Après expiration du délai de rétractation, **l'acompte reste définitivement acquis à Event Pic**. Il correspond notamment aux frais de réservation, de préparation administrative et d'immobilisation de la date.

En complément de l'acompte conservé, le solde de la prestation peut rester dû partiellement ou totalement selon le nombre de jours calendaires restant avant la date prévue de l'événement, conformément au barème commercial ci-dessous :

Délai de réception de l'annulation avant l'événement	Part du solde restant due en complément de l'acompte
Plus de 60 jours calendaires avant l'événement	0 % du solde
De 31 à 60 jours calendaires avant l'événement	25 % du solde
De 15 à 30 jours calendaires avant l'événement	50 % du solde
De 8 à 14 jours calendaires avant l'événement	75 % du solde
7 jours ou moins avant l'événement, jour J, absence du Client ou impossibilité d'accès imputable au Client	100 % du solde

Les éventuels frais spécifiques déjà engagés à la demande du Client restent dus en supplément, sur justificatif ou conformément au devis accepté : personnalisation avancée, achat dédié, option réservée, déplacement, péage, stationnement, manutention particulière ou préparation spécifique.

Si le solde a déjà été réglé, Event Pic rembourse uniquement la partie du solde qui n'est pas due selon le barème ci-dessus, déduction faite de l'acompte conservé et des frais spécifiques justifiés. À titre commercial, le Client peut demander un report de date. Le report est possible uniquement sous réserve des disponibilités d'Event Pic et d'un accord écrit. En cas de report accepté, l'acompte et les sommes engagées sont conservés et imputés sur la nouvelle date réservée, sauf accord écrit contraire.

Le report peut entraîner un supplément en cas de modification du lieu, des horaires, de la formule, des options, du transport ou de la préparation personnalisée. Si aucune date compatible n'est trouvée, les présentes conditions d'annulation s'appliquent.

16. Annulation par Event Pic

Event Pic peut annuler ou reporter la prestation uniquement en cas de force majeure, impossibilité technique majeure, indisponibilité exceptionnelle du matériel sans solution équivalente, danger pour les personnes ou le matériel, ou événement rendant l'exécution impossible dans des conditions normales.

Dans ce cas, Event Pic s'engage à informer le Client dans les meilleurs délais et à rechercher une solution de remplacement raisonnable : report, matériel équivalent, partenaire disponible ou remboursement des sommes perçues.

Si aucune solution n'est acceptée ou possible, les sommes perçues sont remboursées. Aucune indemnisation complémentaire ne peut être réclamée, sauf faute prouvée d'Event Pic.

17. Force majeure

Aucune partie ne pourra être tenue responsable d'un manquement ou retard d'exécution résultant d'un événement de force majeure, extérieur, imprévisible et irrésistible, rendant l'exécution de la prestation impossible ou dangereuse.

Sont notamment considérés comme cas de force majeure : catastrophe naturelle, incendie, accident majeur, décision administrative, grève bloquante, épidémie, panne générale de réseau, impossibilité totale d'accès au lieu ou événement de sécurité majeur. Les intempéries ne constituent pas automatiquement un cas de force majeure lorsque le Client a choisi une installation extérieure sans solution couverte ou abritée conforme aux conditions d'installation.

18. Droit de rétractation

Lorsque le contrat est conclu à distance ou hors établissement avec un consommateur, celui-ci dispose en principe d'un délai légal de 14 jours à compter de la conclusion du contrat pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à justifier de motif.

Ce droit s'exerce par toute déclaration claire exprimant la volonté de se rétracter, envoyée à Event Pic avant l'expiration du délai légal.

Lorsque le droit de rétractation est applicable et valablement exercé dans le délai légal, les sommes versées, y compris l'acompte, sont remboursées dans les conditions légales, sauf montant correspondant à une exécution déjà réalisée avec l'accord préalable du Client ou exception applicable.

Passé le délai légal de rétractation, lorsqu'il est applicable, ou lorsque le droit de rétractation n'est pas applicable, toute annulation par le Client relève des conditions commerciales prévues à l'article 15. L'acompte reste alors acquis à Event Pic et le solde peut rester dû partiellement ou totalement selon le nombre de jours calendaires restant avant la prestation.

Si le Client demande expressément que la prestation commence avant la fin du délai de rétractation, Event Pic peut recueillir son accord préalable. Lorsque la prestation a été pleinement exécutée avant la fin du délai légal avec l'accord du Client, celui-ci peut perdre son droit de rétractation dans les conditions prévues par la réglementation applicable.

Certaines prestations fournies à une date ou à une période déterminée peuvent relever d'exceptions légales au droit de rétractation. Cette qualification doit être appréciée au cas par cas. En cas de doute, Event Pic applique les règles protectrices du consommateur.

19. Réclamations et règlement amiable

Toute réclamation doit être adressée en priorité à Event Pic par écrit, à l'adresse e-mail suivante : event_pic@outlook.fr, en précisant le nom du Client, la date de l'événement, la référence du devis et les motifs de la réclamation.

Event Pic étudiera la demande et recherchera, lorsque cela est possible, une solution amiable adaptée à la situation :

Contact réclamation amiable	Event Pic - Vincent GAUCHET
E-mail / Téléphone	event_pic@outlook.fr / 07 60 42 18 76
Adresse postale	9 rue des Colonnes, 75002 Paris

20. Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes conditions générales et les contrats conclus avec Event Pic sont soumis au droit français.

En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable avant toute action judiciaire.

À défaut d'accord amiable abouti, le litige sera porté devant les juridictions françaises compétentes selon les règles de droit commun. Pour les Clients professionnels, et sous réserve des dispositions impératives contraires, les tribunaux du ressort du siège d'Event Pic seront compétents.

21. Nullité partielle et tolérance

Si une clause des présentes conditions générales est déclarée nulle, abusive ou inapplicable, les autres clauses demeurent applicables. Les parties s'efforceront de remplacer la clause concernée par une clause valable ayant un effet économique aussi proche que possible.

Le fait pour Event Pic de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une des clauses des présentes conditions générales ne vaut pas renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

22. Acceptation

Le Client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales avant la signature du devis et les accepter sans réserve.

Signature du Client précédée de la mention « Lu et approuvé »	
--	--